

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20/06/2014**

L'an deux mil quatorze, le vingt Juin, le conseil municipal de la commune s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Roland BERNIGAUD.

Étaient Présents : BERNIGAUD Roland – DO Karine – DESMARIS Didier – ROJON Sandrine – MINASSIAN Guy – MORANDAT Sonia – OTTAVIOLI Hervé – MARTINEZ-BAYLE Fabienne – MANCINI Cédric – CURTET Françoise – CHAUDET Pierre – MBODJI Laurence – ALAUX Olivier – BERNARD Alain – LIMANDAS Gilbert – TRUCHOT Evelyne – BERARD Mathieu – CHASSIGNOL Valérie.

Absente excusée : PONS Béatrice (Procuration à Roland BERNIGAUD)

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Sandrine ROJON est nommée secrétaire de séance.

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Après vote, sont élus :

BERNIGAUD	ROLAND	Montée des acacias	01240 Saint Paul de Varax	délégué élu
ROJON	SANDRINE	Lot Le Progrès	01240 Saint Paul de Varax	délégué élu
MINASSIAN	GUY	Route du Pont Rouge	01240 Saint Paul de Varax	délégué élu
TRUCHOT	EVELYNE	Perchy	01240 Saint Paul de Varax	délégué élu
LIMANDAS	GILBERT	Montsevelin	01240 Saint Paul de Varax	délégué élu
BERNARD	ALAIN	Montée des acacias	01240 Saint Paul de Varax	Suppléant
MORANDAT	SONIA	Le Servisey	01240 Saint Paul de Varax	Suppléant
BERARD	MATHIEU	Verfey	01240 Saint Paul de Varax	Suppléant

JURY D'ASSISES 2015

Le Maire fait part qu'il y a lieu comme chaque année de procéder au tirage au sort de 3 noms sur la liste électorale pour le jury d'assises de l'année 2015

Le tirage au sort en bon et due forme effectué par Valérie CHASSIGNOL d'après la liste électorale a désigné :

CORNET Yves - Blessonnier – 01240 SAINT PAUL DE VARAX

GRIZARD Denis- Rue des Frères Lumière – 01240 SAINT PAUL DE VARAX

ORTAVANT Virgile – Lot Chalandon – 01240 SAINT PAUL DE VARAX

Les noms de ces personnes seront transmis à une commission spéciale instituée au siège de la cour d'assises qui a en charge de constituer la liste annuelle définitive après un nouveau tirage au sort.

Fin de la séance du conseil à 18 H 45.